

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

VOTRE ATTESTATION À DÉCOUPER

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.
- 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.
- 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances.
- 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à :

Le : , à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez



#Tous AntiCovid

Le mont Granier
La chute d'un géant

les patrimoines

le dauphiné

Partez à la découverte de notre patrimoine avec la collection

les patrimoines

52 PAGES - **8€50**

BON DE COMMANDE

à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : exemplaire(s) de la collection Les Patrimoines : **LE MONT GRANIER, LA CHUTE D'UN GÉANT** au prix de **8,50 € l'unité + 2,60 €** de participation à l'envoi = €

Écrire en capitale, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

M. Mme, Mlle, Nom et Prénom

Residence / Escalier / Résidence

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu-dit

Code postal Commune

Email

Je joins mon règlement d'un montant de € par :

Chèque bancaire à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Carte bancaire : €

Date d'expiration

Date et signature

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au **04 76 88 70 88**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux données vous concernant.

En 1248, le mont Granier, dans le massif de la Chartreuse, s'effondre, faisant un millier de morts. En abordant cette catastrophe, l'auteur décrypte le nécessaire dialogue entre l'homme et la nature.

Par Jacques Berlioz

EN VENTE chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com ou par correspondance

le dauphiné

Aix-les-Bains

Albertville

Bourg-Saint-Maurice

St-Jean-de-Maurienne

CHAMBÉRY

Chambéry

COMMENT NOUS JOINDRE

SAVOIE

BOURG-SAINT-AURICE

Galerie de l'Albaron
15 place de la Gare - 73700
Tél. : 04 79 55 39 86
LDLredTarentaise@ledauphine.com

CHAMBÉRY

8, bd. du Théâtre, BP 387
73003 Chambéry cedex
Tél. : 04 79 33 46 18
LDLcentrecha@ledauphine.com

AIX-LES-BAINS

8, avenue du Petit Port - 73100
Tél. : 04 79 35 01 16
LDLredAixlesbain@ledauphine.com

SAINT-JEAN-DE-AURICNNE

Les Nouvelles arcades - 73300
Tél. : 04 79 83 55 10
LDLredMaurienne@ledauphine.com

ALBERTVILLE

51, place de l'Europe - 73200
Tél. : 04 79 31 13 70
LDLredAlbertvill@ledauphine.com

Euro Legales

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE 04 79 33 86 72 / LDLEgales73@ledauphine.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les données des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 11 du décret n°2013-1204 du 14 décembre 2013, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,78 € HT/m colonne pour 2020.

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) Avis d'enquête

M. le Maire informe le public que par arrêté municipal n° 39/2020 en date du 18 novembre 2020, a été prescrite l'enquête publique sur les dispositions du projet d'élaboration du P.L.U.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés du **14 décembre 2020 au 14 janvier 2021** à la Mairie de Notre-Dame de Bellecombe aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier soumis à l'enquête publique pourra également être consulté et téléchargé sur le site internet de la Commune, à la rubrique « À la Une » : notredamedebellecombe.fr

Afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresses par écrit au commissaire enquêteur en Mairie de Notre-Dame de Bellecombe ou par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée du 14/12/2020 à 9h au 14/01/2021 à 17h : plu.notredamedebellecombe@gmail.com avec pour objet « observations PLU ».

M. Olivier L'HEVEDER, directeur général des services, est désigné en cette qualité et recevra personnellement à la Mairie les :

Lundi 14 décembre 2020 de 9h00 à 12h00
Mardi 22 décembre 2020 de 9h00 à 12h00
Vendredi 8 janvier 2021 de 14h00 à 17h00
Jeu 14 janvier 2021 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie et seront également consultables sur le site internet de la Commune, à la rubrique « À la Une » : notredamedebellecombe.fr, les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Fait à Notre-Dame de Bellecombe, le 18 novembre 2020

M. le Maire, MOLLIER Philippe

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 07/12/2020 à Ruffieux, il a été décidé la transformation de l'association : **L'épicerie de Chautagne** en société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : Le Comptoir de Chautagne **Forme** : SCOP SARL, à capital variable **Capital** : 6000 € divisés en 120 parts de 50 € chacune, entièrement souscrites et libérées. Le capital social ne peut être inférieur à 1500 €, ni réduit au dessous de 25 % du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la coopérative. **Siège social** : 172 C rue de Jérusalem 73310 RUFFIEUX **Objet social** : - Gestion d'un commerce de fruits et légumes, produits laitiers, et autres produits alimentaires et non alimentaires issus de l'agriculture biologique, paysanne, et favorisant les circuits courts et locaux - Création de liens entre producteurs, transformateurs, artisans et consommateurs à travers des animations. **Durée** : 99 ans à compter de la déclaration en préfecture, soit jusqu'au 18 juillet 2117. **Gérante** : Mme Aurélie Salaun, demeurant 10 route d'aix les bains 73310 Chindrieux. Cette transformation n'entraîne pas la création de personne morale nouvelle. Elle prend effet le 1er janvier 2021. La société sera immatriculée au Registre du commerce de CHAMBÉRY

Pour avis, La Gérante